NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.5/51/41
12 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
CINQUIÈME COMMISSION
Points 116 et 40 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE : PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT D'UNE PAIX FERME ET DURABLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA STRUCTURATION D'UNE RÉGION DE PAIX, DE LIBERTÉ, DE DÉMOCRATIE ET DE DÉVELOPPEMENT

Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/51/L.57

État présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale

A. Demandes formulées dans le projet de résolution

1. Aux termes des paragraphes 1, 5 et 7 du projet de résolution A/51/L.57, l'Assemblée générale :

a) [Accueillerait avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (A/51/695-S/1996/998);

b) [Déciderait d'autoriser le renouvellement du mandat de la Mission jusqu'au 31 mars 1997, conformément aux recommandations du Secrétaire général;

c) [Prierait le Secrétaire général de lui présenter dès que possible des recommandations sur les modifications à apporter à la structure et aux effectifs de la Mission, de façon qu'elle puisse s'acquitter de ses nouvelles responsabilités après la signature de l'Accord sur une paix ferme et durable, et de la tenir pleinement informée de l'application de la présente résolution.

B. Corrélation entre les demandes formulées et le plan à moyen terme pour la période 1992-1997

2. Les demandes ci-dessus renvoient au sous-programme 1 (Bons offices, diplomatie préventive et rétablissement de la paix) du programme 1 (Bons offices, diplomatie préventive, rétablissement de la paix, maintien de la paix, recherche, collecte et analyse d'informations) du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel que révisé[1].

C. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

3. Aux termes du projet de résolution A/51/L.57, le mandat de la MINUGUA serait prorogé pour une nouvelle période de trois mois, conformément au rapport du Secrétaire général. La Mission continuerait de vérifier la situation des droits de l'homme au Guatemala et d'aider au renforcement des institutions nationales. La Mission apporterait un appui actif pour l'application de l'ensemble des accords de paix, y compris leur vérification et leur suivi, comme prévu dans l'Accord-cadre du 10 janvier 1994 et comme convenu par les parties dans les accords, après la signature de l'Accord de paix définitif, qui devrait avoir lieu le 29 décembre 1996, elle fournirait ses bons offices aux parties tout au long de ce processus. La Mission étudiera comment procéder à la vérification des accords de paix aussi efficacement que possible et elle élaborera des recommandations détaillées sur le réaménagement de sa structure et de ses effectifs afin d'être à même de s'acquitter de ses nouvelles responsabilités. Pendant la période de trois mois, la MINUGUA, avec l'assentiment du Gouvernement guatémaltèque et de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque, vérifierait, à titre exceptionnel et dans la limite de ses ressources, l'application de toutes les mesures d'urgence requises aux termes du futur accord sur le calendrier d'exécution et de vérification de l'Accord de paix.

D. Dépenses prévues pour 1997

4. On part de l'hypothèse que le schéma des dépenses à prévoir pour le premier trimestre de 1997 serait analogue à celui de 1996. Les ressources nécessaires pour la prorogation du mandat de la MINUGUA jusqu'au 31 mars 1997 se chiffreraient à 7 102 400 dollars. Ce montant, net des contributions du personnel, se décomposerait comme suit :

	En dollars des États-Unis
Officiers de liaison	161 300
Observateurs de la police civile	549 700
Contrats de louage de services	1 456 100
Traitements et dépenses communes de personnel	2 980 500
Indemnité de subsistance (missions)	871 400
Frais de voyage du personnel	78 500
Location et entretien des locaux	210 800
Location d'avions	369 000
Location et entretien de véhicules	152 000
Communications	71 800
Fournitures et services divers	67 800
Fret et dépenses connexes	18 000
Sensibilisation aux droits de l'homme/information du public	97 500
Mobilier et matériel	18 000
Total	7 102 400

5. On trouvera à l'annexe du présent document une ventilation détaillée de ces dépenses additionnelles, ainsi que les explications nécessaires.

E. Fonds de réserve

6. Les activités relatives à la MINUGUA ayant un caractère extraordinaire, elles devraient continuer d'être financées en dehors du fonds de réserve, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 11 de l'annexe I de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale du 19 décembre 1986.

F. Possibilité de financement

7. Aucun crédit n'a été prévu au chapitre 3 (Opérations de maintien de la paix et missions spéciales) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 pour couvrir les dépenses additionnelles d'un montant net de 7 102 400 dollars qu'entraîneront en 1997 les activités de la MINUGUA.

8. On se souviendra que l'Assemblée générale, dans sa résolution 50/216 du 23 décembre 1995, a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant mensuel de 2 329 700 dollars (soit un montant net de 20 967 300 dollars pour la période allant du 1er avril au 31 décembre 1996) au cas où le mandat de la Mission serait prorogé au-delà du 31 mars 1996. Comme suite aux demandes formulées dans la résolution 50/220 du 3 avril 1996, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant mensuel de 2 329 700 dollars en chiffres nets (montant brut : 2 522 700 dollars).

9. Comme indiqué dans le premier rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/51/38), le montant révisé des dépenses entraînées par l'exécution du mandat de la MINUGUA est

estimé à 18 953 600 dollars (net des contributions du personnel). En conséquence, un crédit correspondant d'un montant net de 18 953 600 dollars (montant brut : 20 691 100 dollars) pour les activités déjà entreprises par la Mission en 1996 a été demandé dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme.

10. Par suite, on ne prévoit pas que les dépenses afférentes à la Mission pour 1997 puissent être financées dans les limites des crédits ouverts au chapitre 3 du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997, compte tenu de la réduction déjà proposée dans le document A/C.5/50/57 et Add.1.

G. Mesures à prendre par l'Assemblée générale

11. Si l'Assemblée générale adoptait le projet de résolution A/51/L.57, il faudrait ouvrir un crédit additionnel de 7 102 400 dollars pour 1997 au chapitre 3 du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997. Il faudrait également inscrire un montant additionnel de 500 100 dollars au chapitre 32 (Contributions du personnel), qui serait compensé par l'inscription d'un montant analogue au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

Notes

[1] Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 6 et rectificatif (A/47/6/Rev.1 et Corr.1), vol. I.

ANNEXE

Prévisions budgétaires pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 1997

(En dollars des États-Unis)

	Montant demandé pour 1997
A. Dépenses de personnel	
Officiers de liaison	161 300

Le montant demandé doit couvrir les indemnités journalières de subsistance (124 800 dollars), indemnités d'habillement (1 000 dollars) et indemnités en cas de décès ou d'invalidité (8 500 dollars) de 17 officiers de liaison déployés dans la zone de la Mission. Parmi ces 17 officiers, neuf devraient être relevés pendant la prochaine période de mandat. Les frais de voyage entraînés par leur relève et le déploiement de leurs remplaçants sont estimés à 27 000 dollars.

Observateurs de la police civile	549 700

Le montant prévu à cette rubrique doit couvrir les indemnités mensuelles de mission (442 000 dollars) et indemnités d'habillement (2 700 dollars) de 53 membres de la police civile déployés dans la zone. Au cours de la prochaine période de mandat, 35 d'entre eux seront relevés; les dépenses afférentes à leur relève et au déploiement de leurs remplaçants sont estimées à 105 000 dollars.

Contrats de louage de service	1 456 100

Le montant prévu à cette rubrique correspond au coût des arrangements contractuels concernant 106 Volontaires des Nations Unies menant des activités de vérification des droits de l'homme dans les différentes régions et sous-régions de la Mission (1 335 600 dollars). Le montant mensuel prévu, soit 4 200 dollars, couvre les frais de voyage et d'assurance, ainsi que les indemnités des Volontaires faisant office de juristes, d'observateurs des droits de l'homme et de spécialistes de l'éducation et de la sensibilisation du public. Les prévisions comprennent également un montant de 98 500 dollars au titre des services contractuels fournis par 14 gardes de sécurité répartis dans toute la zone de la Mission et un montant de 22 000 dollars destiné à couvrir le coût des services d'interprètes officiels employés à temps partiel pour interpréter de et vers 22 des principales langues vernaculaires.

Personnel international et personnel local	3 930 400

Le montant prévu à cette rubrique servira à financer les traitements, les dépenses communes de personnel, les frais de voyage et les indemnités de subsistance se rapportant à 126 postes de fonctionnaire international (60 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 36 postes d'agent des services généraux, 3 postes d'agent de sécurité et

27 postes d'agent du Service mobile) et à 140 postes d'agent local. L'indemnité mensuelle de subsistance est calculée sur la base d'une indemnité journalière de 82 dollars. En 1996, le pourcentage de postes vacants a varié entre 6 et 7 % pour le personnel international et a été nul pour le personnel local. On a donc pris en compte un taux de rotation de 6,4 % dans le calcul des traitements, des dépenses communes de personnel et des indemnités mensuelles de subsistance du personnel international. En outre, des ressources ont été prévues pour des voyages effectués aux fins de consultation et de coordination entre le Siège et la zone de la Mission, ainsi que pour les déplacements effectués par le personnel sur les plans régional et local (78 500 dollars). Tant que les membres de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque ne seront pas totalement intégrés dans la vie politique du Guatemala, des voyages à Guatemala pourraient devoir être effectués régulièrement. Le montant total prévu à cette rubrique se répartit comme suit :

(En dollars des États-Unis)

Traitements (personnel international et personnel local)	2 046 100	
Dépenses communes de personnel	934 400	
Indemnité de subsistance (missions)	871 400	
Autres voyages autorisés	78 500	
Total partiel (Dépenses de personnel)		6 097 500

B. Dépenses opérationnelles

Location et entretien des locaux 210 800

Le montant prévu correspond à la location de 16 locaux (130 700 dollars) : le siège de la Mission, situé dans trois bâtiments à Guatemala; le bureau régional à Guatemala; sept autres bureaux régionaux et cinq bureaux subsidiaires répartis dans l'ensemble du pays. Ce montant couvre également la location des entrepôts, des aires de stationnement et des sites de répéteurs. En outre, il est tenu compte du coût de l'aménagement des locaux dans les trois bâtiments à Guatemala ainsi que dans les bureaux régionaux (15 000 dollars); de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau (16 500 dollars); du carburant pour les groupes électrogènes (9 000 dollars); des services d'entretien (29 100 dollars), et des fournitures d'entretien (10 500 dollars).

Location d'avions 369 000

Le montant prévu à ce titre couvre la location d'un aéronef à voilure fixe Twin Otter pendant trois mois supplémentaires afin de faciliter les déplacements au Guatemala et d'intervenir en cas d'urgence, notamment pour procéder à des évacuations sanitaires. Les estimations sont calculées sur la base de 25 heures de vol par mois pour un coût mensuel de 27 500 dollars (82 500 dollars) et de 10 heures supplémentaires par mois (31 500 dollars), plus les frais d'assurance (66 000 dollars) et les indemnités (13 500 dollars). Afin d'accéder aux zones reculées impossibles à atteindre avec un véhicule ou un aéronef à voilure fixe,

il a été prévu d'utiliser, en cas de besoin, un hélicoptère utilitaire de transport tactique moyen à raison de 40 heures pour un coût mensuel de 51 000 dollars (153 000 dollars) et de 10 heures supplémentaires au prix de 300 dollars l'heure (9 000 dollars), plus les indemnités (13 500 dollars).

Location de véhicules et dépenses connexes 152 000

Le montant prévu correspond à la location, si besoin est, d'un camion de trois tonnes avec remorque, d'un bus lourd et d'une grue (environ 3 300 dollars). Le coût des réparations, de l'entretien et de l'achat de pièces de rechange pour le parc de 161 véhicules opérant dans la zone de la Mission est estimé à 55 900 dollars; les frais d'assurance sur les plans local et mondial s'élèveraient à 15 500 dollars; le coût estimatif de l'essence, de l'huile et des lubrifiants est de 77 300 dollars.

Communications 71 800

Le montant prévu à ce titre couvre les droits versés à INMARSAT et INTELSAT pour la location et l'utilisation de lignes (31 400 dollars), les frais de téléphone (14 500 dollars), ainsi que les dépenses liées à la valise diplomatique et aux autres services d'acheminement du courrier (6 000 dollars). Ces estimations tiennent également compte du coût des pièces de rechange et des fournitures nécessaires à l'entretien du matériel de communication installé dans la zone de la Mission (19 800 dollars).

Fournitures et services divers 67 800

Un montant de 17 700 dollars est prévu à cette rubrique pour couvrir le coût de divers services : entretien du mobilier et de l'équipement de bureau (12 000 dollars); soins médicaux, y compris les demandes d'indemnisation et règlements (3 600 dollars); dépenses de représentation (2 100 dollars). Le coût des fournitures diverses est estimé à 50 100 dollars. Ce montant couvrirait la papeterie et les fournitures de bureau (12 000 dollars), les fournitures médicales (6 000 dollars), les fournitures sanitaires et de nettoyage (4 800 dollars), les fournitures électriques (3 600 dollars), les abonnements (1 500 dollars), et d'autres fournitures diverses, dont le logiciel de traitement électronique des données et les licences qui l'accompagnent, les fournitures pour ordinateur et le matériel de sécurité, et le matériel léger de camping pour les bureaux régionaux (22 200 dollars).

Fret et dépenses connexes 18 000

Le montant prévu à ce titre couvrirait le coût estimatif du fret entre le siège de la Mission et les bureaux régionaux et les bureaux subsidiaires, et entre New York et Guatemala.

Information 97 600

Le montant prévu couvrirait les dépenses liées à l'information, à la promotion des droits de l'homme et aux activités de sensibilisation menées dans ce domaine, y compris les dépenses d'équipement, les frais de production, le coût des fournitures, les frais de duplication et de diffusion et les abonnements.

Mobilier et équipement 18 000

Le montant prévu à ce titre couvre l'acquisition de pièces de rechange diverses pour le mobilier et l'équipement de bureau.

Total partiel (Dépenses opérationnelles) 1 004 900

Coût total 7 102 400